

Procès-de l'Assemblée Générale du 17 mai 2017 à 20h00 Foyers de Beausobre, Morges

Présent-e-s : Antoine André, Bally Esther, Bally Christian, Beck Philippe, Bornoz Mathieu, Christinet Yvan, Coendoz Brigitte, Coendoz Gérald, Descuves Anne, Durussel Xavier, Gay Pierre-Georges, Jaquet Pierre-Alain, Mahaim Raphaël, Maury Yannick, Moreau Shmatenko Léa, Ogay Philippe, Stern-Grin Anne.

Excusé-e-s : Benkler Bariza, Chanson Alain, Dind Claudine, Gouhier Stanislas, Gossweiler Kyril, Longchamp François, Trippi Daisy, Wüst Tu.

1. **Accueil :** Pierre-Alain Jaquet ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue à tous.
2. **Adoption de l'ordre du jour :** adopté à l'unanimité sans modification.
3. **Adoption du PV de l'AG extraordinaire du 9 novembre 2016 :** adopté sans modification, à l'unanimité moins 1 abstention.
4. **Rapport d'activité 2016-2017 et discussion :** Pierre-Alain lit le rapport d'activité 2016 – début 2017 et ouvre la discussion. Raphaël Mahaim propose de remercier le comité et plus particulièrement le président pour le travail effectué lors de la campagne pour les élections cantonales qui a permis le maintien des deux sièges verts du district. Applaudissements de l'assemblée.
5. **Présentation des comptes 2016 :** Philippe Ogay remercie Philippe Beck de son soutien pour sa première année en tant que trésorier. Il commente les comptes de cette année. Il relève que nous sommes dans la cible par rapport aux montants budgétés.
6. **Rapport des vérificateurs :** Mathieu Bornoz et Léa Moreau Shmatenko relèvent la bonne gestion des comptes et proposent à l'assemblée de les approuver.
7. **Adoption des comptes :** adoptés à l'unanimité.
8. **Décharge du comité pour la gestion 2016 :** A l'unanimité.
9. **Présentation du budget 2017 :** un bénéfice de 4'700.- est prévu, en raison principalement d'une année peu chargée en votations et élections. Yvan Christinet relève la stabilité des comptes qui dénote une bonne gestion financière. En référence à un don exceptionnel fait par la section du district de Morges aux Verts vaudois pour une campagne de votation (LPPPL), Mathieu Bornoz demande si le comité anticipe des demandes de dons spécifiques des Verts VD pour des campagnes de votation. Réponse : les demandes de don étant exceptionnelles, le comité ne budgétise pas de dons. En cas de demande, il verse un montant en fonction de ses moyens.
10. **Adoption du budget 2017 :** le budget est adopté à l'unanimité.
11. **Fixation du montant des cotisations pour 2018 :** Anne Descuves propose de baisser la cotisation des étudiants car le montant de 50.- lui paraît important. Plusieurs personnes partagent cet avis. D'autres pensent que l'argent ne semble pas être un problème pour les étudiants : le comité propose des solutions temporaires en cas de difficultés financières. Symboliquement, diminuer la cotisation pour les jeunes est cependant un signe intéressant. En effet, nos finances sont saines et nous avons surtout besoin de forces vives. Une proposition serait de faire un courrier aux jeunes électeurs avec la proposition de devenir membre au tarif préférentiel étudiant. Yannick Maury suggère de cibler les

communes qui vont prochainement passer le cap des 3'000 habitants et donc passer à la proportionnelle lors des prochaines élections communales, dans le but de pouvoir créer des groupes communaux verts et/ou de gauche.

Une autre réflexion de Anne Descuves : le montant de 150.- pour les couples lui paraît bas par rapport au montant de la cotisation individuelle. Lors de la discussion, nous décidons que si quelqu'un souhaite verser d'avantage d'argent, il peut le faire sous forme de don.

Amendement de Anne Descuves : diminuer la cotisation étudiant de 50 à 25.-. Vote : 14 voix favorables et 3 absentions.

L'assemblée vote pour les cotisations 2018 amendées comme suit :

Individuel :	120.-
Couple :	150.-
Tarif réduit AVS/ AI:	50.-
Tarif réduit étudiant :	25.-
Sympathisant individuel :	60.-
Sympathisant couple :	110.-

Les cotisations 2018 sont acceptées à l'unanimité moins une abstention.

12. **Election du comité** : Huit personnes déposent leur candidature pour le comité. Pierre-Alain propose de voter une dérogation aux statuts qui n'admettent que 5 à 7 membres dans le comité. La dérogation est acceptée à l'unanimité.

Léa Moreau Shmatenko se présente brièvement. Pierre-Alain présente Alain Chanson, excusé à cette AG. Le comité est élu en bloc à l'unanimité.

13. **Election de la présidence** : Pierre-Alain présente sa candidature. Il explique que cela sera sa dernière année en tant président des Verts du district (déménagement à Yverdon). Xavier Durussel a exprimé son intérêt pour reprendre la présidence l'année prochaine et va donc présenter sa candidature à la vice-présidence afin d'être coaché cette année. Pierre-Alain est élu à la présidence à l'unanimité.

Vice-présidence : Xavier Durussel et Yannick Maury, élus à l'unanimité.

Secrétariat : Anne Stern-Grin, élue à l'unanimité.

Trésorerie : Philippe Ogay, élu à l'unanimité.

14. **Election des vérificateurs des comptes** :

Premier vérificateur des comptes : Yvan Christinet.

Deuxième vérificatrice des comptes : Anne Descuves.

Suppléant : Antoine André.

Les vérificateurs des comptes et suppléant sont élus à l'unanimité.

15. **Divers**

Evénements à venir :

1. Marche contre Monsanto samedi 20 mai à Morges à 14h30 côté ouest de la Grand-Rue. Prendre des feuilles de signatures pour l'initiative « Non au gaz de schiste ».

2. « Nature en Ville » samedi 20.05.17 à Morges, Place de l'Hôtel de ville.
3. Election au Conseil d'Etat : Raphaël rappelle l'importance de voter en bloc le ticket de gauche afin de garder la majorité.
4. Votation Stratégie énergétique 2050 de dimanche 21.05.2017 : inquiétudes quant aux résultats, importance de rappeler à nos réseaux d'aller voter.
5. Sylvie Podio sera présidente du Grand conseil dès la rentrée 2017 : cérémonie le 5 septembre 2017, réception à Morges avec les autorités. Besoin d'une trentaine de bénévoles de l'après-midi jusqu'en soirée.

Initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » à signer après la séance.

16. Collation : La séance est close à 21h23 et l'assemblée est invitée à une collation.

Anne Stern-Grin